

**Amis de la Fondation Vasarely**  
Assemblée Générale du 26 octobre 2012 à 19 heures

Le 26 octobre 2012 à 19H les membres de l'association les Amis de la Fondation Vasarely se sont réunis au siège de l'association en Assemblée Générale Ordinaire. Aucun quorum n'est requis.

**Adhérents présents : 18**

**Adhérents représentés : 25**

**Total : 43 adhérents présents ou représentés.**

Rappel de l'**ordre du jour**

- rapport du trésorier
- rapport moral
- projets de l'association
- montant de la cotisation
- questions diverses

En préambule à l'Assemblée générale, Jean-Noël Bret informe les adhérents de sa démission du conseil d'administration et du poste de président de l'association des Amis de la Fondation Vasarely, association dont il fait partie depuis 2004 et dont il reste membre.

Mme Rindala El-Khoury informe l'assemblée que M Bernard Prince lui a fait part de sa volonté de démissionner de son poste de trésorier adjoint.

Marie-Hélène Bigay, vice-présidente, assure la présidence de l'assemblée générale. Elle présente le rapport moral et les projets 2012.

Mme Blanchard présente les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011

**1ère résolution :**

L'assemblée générale après avoir entendu le rapport moral de la vice-Présidente et le rapport du trésorier approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat au conseil d'administration.

Cette résolution mise aux voix est adoptée

43	voix pour
0	voix contre
0	abstentions

**2ème résolution :**

L'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration décide de maintenir le montant de la cotisation identique à celui de l'année précédente.

**Montant de la cotisation**

Cotisation à titre individuel :	20€
Cotisation de soutien ou couple :	30€
Cotisation membres bienfaiteurs :	100€

Cette résolution mise aux voix est adoptée

43	voix pour
1	voix contre
1	abstentions

**Questions diverses :**

Le conseil d'administration informe l'assemblée générale de son souhait de coopter de nouveaux membres au conseil d'administration comme le lui permet les statuts. Ces nouveaux membres seront soumis à l'approbation de la prochaine AG.

L'assemblée générale étant terminée et l'assemblée n'ayant plus de questions, la séance est levée à 20 heures.